Exercer le rôle de tuteur en entreprise

Certificat de Compétences en Entreprise - CCE

PRÉSENTIEL

SUR-MESURE

INTER ENTREPRISE



Type de formation

Infos pratiques

Cette offre de formation est éligible à MON COMPTE

FORMATION

Formation continue



Toute personne amenée à intégrer, former et accompagner un nouveau collaborateur dans l'entreprise



2 Jours dont 14 Heures en centre



860 € par stagiaire

500 € en supplément si option CCE, réalisation d'une étude de

1200 € en supplément si option CCE, constitution d'un portefeuille de preuves avec accompagnement

Adresse

Site de Rennes/Bruz

Campus de Ker Lann, 6 Rue des frères Montgolfier, BP 17201

35172 Bruz

https://www.cci-formationbretagne.fr/ille-et-vilaine

Objectif de formation

Cette formation permet au tuteur de se doter de connaissances, méthodes et outils pour exercer au mieux sa mission

Programme

Approche préalable

Distinguer les différents contextes du tutorat en entreprise et leurs spécificités Identifier les missions et la posture du tuteur

Réussir l'accueil et l'intégration

Comprendre les enjeux de l'accueil et d'une intégration réussie

Les actions préalables à l'accueil d'un nouveau salarié

Communiquer les informations pertinentes et repérables

Concevoir un plan d'intégration / Le guide d'entretien et de découverte

Transmettre les informations de l'intégration du nouveau salarié au sein de l'entreprise

Organisation du parcours au sein de l'entreprise

Mise en place d'une stratégie pédagogique / Dessiner le parcours d'intégration

Comprendre la trajectoire professionnelle du nouveau salarié, sa motivation et ses objectifs

Analyser les acquis et concevoir les objectifs adaptés

Développer l'autonomie, la compétence et la motivation

Transmission des compétences et de la culture d'entreprise

Identifier les compétences clés liées aux activités choisies

Présenter de façon claire une situation professionnelle

Analyser et expliquer les gestes du métier / Définir les méthodes et les objectifs à réaliser

Guider, accompagner et faciliter la compréhension des étapes clefs

Adapter une situation professionnelle relatives aux besoins communs

Suivi et évaluation des acquis professionnels

Mener des entretiens de suivi et d'appréciation / Formuler une évaluation par le feed-back

Définir les critères d'évaluation dans sa grille de suivi d'activité

Analyser et ajuster les écarts / Conduire un entretien de recadrage

Intégrer Les règles de communication et les techniques d'entretien

Transmettre les informations aux acteurs concernés par la formation

Travailler sur le rapport d'étonnement

Les points forts de la formation

- Exercices à partir de cas concrets rencontrés en entreprise.
- Formation pratique avec mise à disposition d'une boîte à outils (guide d'entretien, grille d'observation et livret de suivi...) immédiatement applicable dans vos situations de travail.
- Par une démarche individuelle et personnelle, le titulaire de la certification CCE Tuteur peut obtenir par équivalence la certification RS5515 relative aux compétences de maître d'apprentissage/tuteur du Ministère du travail (art.4 de l'arrêté de création).



Les conditions d'admission

Prérequis

Aucun, sauf si vous souhaitez passer la certification. Le certificat de compétences en entreprise est accessible à toute personne pouvant attester de compétences tutorales qu'elle aura mises en œuvre de façon effective (ayant suivi ou non une formation préalable sur cette thématique) en milieu professionnel ou extra-professionnel. Pour les candidats sans expérience professionnelle : il est possible de passer la certification à l'issue du parcours suivant : formation, mise en application en entreprise obligatoire (PSMP, stage, période d'observation ou immersion professionnelle), constitution du portefeuille de preuve avec accompagnement optionnel. L'accompagnement au Portefeuille de preuve est fortement conseillé. Le délai entre la fin de la formation et la remise du portefeuille de preuve est de maximum 3 mois. Les preuves acceptables: issus du parcours de formation et de l'application en entreprise.

Le parcours de formation

Objectifs pédagogiques

Planifier les missions et le parcours individuel d'activités favorisant le transfert de compétences, créer les conditions favorables à l'apprentissage, accompagner l'apprenant et encourager sa montée en compétences, évaluer la progression et formaliser les acquis du tutoré, assurer le lien avec les différents acteurs de son parcours

PRÉSENTIEL

Modalités d'évaluations

Dans le cadre de notre process qualité, évaluation systématique des éléments acquis en fin de formation. En option, le stagiaire peut passer un Certificat de Compétences en Entreprise (CCE). Délivré par CCI France, mis en œuvre par les centres agréés de formation continue des CCI, le CCE est une reconnaissance formelle, inventoriée par France Compétences et éligible au CPF. Validant l'ensemble des compétences couvertes par le référentiel CCE, cette certification s'adresse à tous les profils de candidats, dans tous les secteurs d'activité. Elle permet aux individus (salariés ou demandeurs d'emploi) de faire reconnaître des compétences détenues à des fins de valorisation d'un parcours, de mobilité ou de candidature à un emploi. Deux modalités de certification : Réalisation d'une étude de cas : examen sur table d'une durée de deux heures. / Constitution d'un portefeuille de preuves avec accompagnement d'une durée de 7h (en collectif et en individuel).

Modalités pédagogiques

Pédagogie participative. Mises en situation. Travaux en sous groupe. Simulations.

En savoir plus Certification professionnelle - diplôme

Intitulé : Exercer le rôle de tuteur en Intitulé : Exercer le rôle de tuteur en entreprise (Certificat de Compétences en entreprise (Certificat de Compétences en Entreprise - CCE) - Réalisation d'une étude deEntreprise - CCE) - Constitution d'un cas - CCI FRANCE portefeuille de preuves - CCI FRANCE Cette formation est éligible CPF car elle est Cette formation est éligible CPF car elle est

adossée au code répertoire spécifique : adossée au code répertoire spécifique :

RS5368 - décision du 17-03-2021 RS5368 - décision du 17-03-2021

Extrait de la description de la formation. Consultez l'intégralité des informations relatives à cette formation sur notre site internet www.cci-formation-bretagne.fr

Contacts



SANTORO RICHARD Johanna

Johanna.RICHARD@ille-et-vilaine.cci.fr

Les sessions

Bruz

- 1 et 2 décembre 2025
- 26 et 27 mars 2026
- 24 et 25 septembre 2026
- 14 et 15 décembre 2026



Date et mise à jour des informations : 07/11/2025

